

la cité
des Métiers

des
Côtes
d'Armor

Le bus des métiers



Le bus des métiers sillonne les Côtes d'Armor !

Un outil itinérant à la rencontre des Costarmoricains :

La Cité des Métiers des Côtes d'Armor délocalise ses services et vient à la **rencontre des costarmoricains**, en se déplaçant dans le **département**, grâce au bus des métiers. Un-e **conseiller-ère à la vie professionnelle** accueille gratuitement le public et apporte des informations sur les **métiers** et le **projet professionnel**.



Pourquoi un bus des métiers ?

Pour être présent **au plus près des territoires** et aller **vers les publics** au plus près de là où ils vivent, en particulier ceux les moins mobiles et qui sont éloignés des services.



Quels services sont proposés dans le bus ?

la cité
des Métiers

des
Côtes
d'Armor

- **Informations sur les métiers**

- Rencontres de professionnels, pour une vision plus concrète d'un secteur d'activité ou d'un métier, en lien avec des entreprises locales
- Accès à des outils d'information sur les métiers (vidéos, casques de réalité virtuelle, fiches métiers, logiciel de découverte métiers ...)

- **Entretiens individuels avec un-e conseiller-ère**

- Information personnalisée sur les métiers, l'emploi, la formation, la reconversion professionnelle, la création d'activité
- Relais vers les partenaires du territoire

- **Accès aux outils numériques pour construire son projet professionnel**

- Ordinateurs, tablettes numériques, imprimante, connexion internet
- Ateliers de médiation numérique
- Appui individuel aux démarches liées à la vie professionnelle.

Pour qui ?

Tous les services proposés sont **ouverts à tous, gratuits et sans rendez-vous.**

Les personnes à la recherche d'un emploi, en activité ou en scolarité peuvent identifier les **interlocuteurs** en mesure de les accompagner dans leur projet et trouver des **réponses à leurs questions**, comme par exemple :



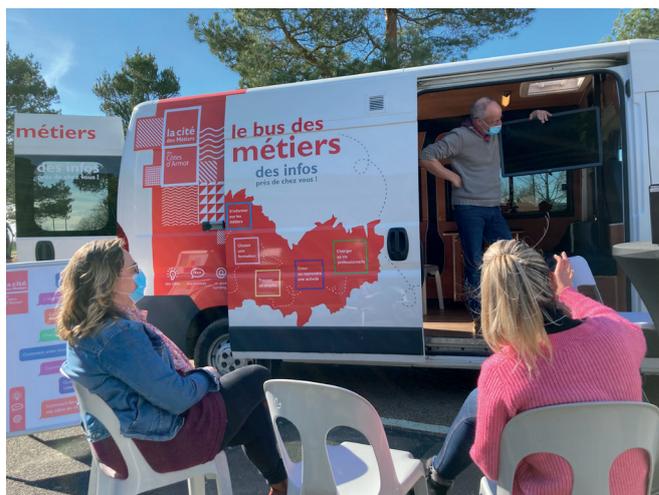
- Comment trouver des idées de métiers ?
- Quels sont les métiers qui recrutent autour de chez moi ?
- Changer de métier : comment faire ?
- Quelles structures peuvent m'accompagner pour connaître les offres d'emplois près de chez moi ?
- Qui peut m'aider à préparer à un entretien d'embauche ?
- Quels interlocuteurs du territoire pour financer ma formation ?
- Comment faire un stage ?
- Comment utiliser les réseaux sociaux dans ma recherche d'emploi ?
- L'alternance c'est quoi ?
- Comment aider mon enfant dans son choix de métier ?
- Qu'est-ce qu'un service civique ?
- etc, ...

Où et quand ?

Le bus des métiers a commencé par se déplacer à **Lannion Trégor** Communauté, puis **Loudéac** Communauté Bretagne Centre, **Dinan** Agglomération, **Saint-Brieuc** Armor Agglomération et **Lamballe** Terre et Mer.

Pour suivre le bus et connaître ses dates de passage :

www.citedesmetiers22.fr/lebusdesmetiers



Le bus des métiers est soutenu financièrement par : le Département des Côtes d'Armor, l'État, la Région Bretagne et des collectivités : Dinan Agglomération, Lamballe Terre et Mer, Lannion-Trégor Communauté, Loudéac Communauté Bretagne Centre, Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Contact presse :

Mélanie FROMONT
Chargée de communication

communication@citedesmetiers22.fr

02.96.76.51.51



